



**Assemblée générale Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

A/44/689  
S/20921

30 octobre 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

**ASSEMBLEE GENERALE**

Quarante-quatrième session

Points 31, 32, 34, 37, 38, 39, 41, 47,  
48, 50, 63, 64, 67, 70, 71, 77, 82,  
82 f), 83, 84, 85, 86, 88, 90, 94, 95,  
98, 103, 104, 108, 109, 110 c), 111,  
118, 133 b), 139, 146 et 150

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES  
CONSEQUENCES POUR LA PAIX ET LA SECURITE  
INTERNATIONALES

LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :  
MENACES CONTRE LA PAIX ET LA SECURITE  
INTERNATIONALES ET INITIATIVES DE PAIX

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

EXAMEN DE L'EFFICACITE DU FONCTIONNEMENT  
ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

QUESTION DE PALESTINE

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE  
LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

QUESTION DE CHYPRE

CONSEQUENCES DE LA PROLONGATION DU CONFLIT  
ARME ENTRE L'IRAN ET L'IRAQ

CESSATION DE TOUTES LES EXPLOSIONS NUCLEAIRES  
EXPERIMENTALES

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE  
DE LA DOUZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE

APPLICATION DE LA DECLARATION FAISANT DE  
L'OCEAN INDIEN UNE ZONE DE PAIX

QUESTION DE L'ANTARCTIQUE

RENFORCEMENT DE LA SECURITE ET DE LA  
COOPERATION DANS LA REGION DE LA  
MEDITERRANEE

**CONSEIL DE SECURITE**

Quarante-quatrième année

RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER  
SUR LES PRATIQUES ISRAELIENNES AFFECTANT  
LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION DES  
TERRITOIRES OCCUPES  
DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE  
INTERNATIONALE  
DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE  
INTERNATIONALE : ENVIRONNEMENT  
PREPARATIFS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE PREVUE POUR 1990  
CRISE DE LA DETTE EXTERIEURE ET DEVELOPPEMENT  
PROTECTION DU CLIMAT MONDIAL POUR LES  
GENERATIONS PRESENTES ET FUTURES  
ACTIVITES OPERATIONNELLES DE DEVELOPPEMENT  
ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET SECOURS  
EN CAS DE CATASTROPHE  
SITUATION SOCIALE DANS LE MONDE  
INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION POUR LA PROMOTION DE LA FEMME  
PREPARATION ET ORGANISATION DE L'ANNEE  
INTERNATIONALE DE L'ALPHABETISATION  
PACTES INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS  
DE L'HOMME  
ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE  
DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES  
STRATEGIES PROSPECTIVES D'ACTION POUR LA  
PROMOTION DE LA FEMME D'ICI A L'AN 2000  
ADOPTION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX  
DROITS DE L'ENFANT  
APPLICATION EFFECTIVE DES INSTRUMENTS  
INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS  
DE L'HOMME, Y COMPRIS L'OBLIGATION  
DE PRESENTER DES RAPPPORTS A CE TITRE  
CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES REFUGIES  
INDOCHINOIS  
CAMPAGNE INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC  
DES DROGUES  
APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI  
DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES  
COLONIAUX PAR LES INSTITUTIONS SPECIALISEES  
ET LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ASSOCIES  
A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
MESURES VISANT A PREVENIR LE TERRORISME  
INTERNATIONAL QUI MET EN DANGER OU ANEANTIT  
D'INNOCENTES VIES HUMAINES, OU COMPROMET  
LES LIBERTES FONDAMENTALES, ET ETUDE DES  
CAUSES SOUS-JACENTES DES FORMES DE  
TERRORISME ET D'ACTES DE VIOLENCE QUI ONT  
LEUR ORIGINE DANS LA MISERE, LES DECEPTIONS,  
LES GRIEFS ET LE DESESPoir ET QUI POUSSENT  
CERTAINES PERSONNES A SACRIFIER DES VIES

HUMAINES, Y COMPRIS LA LEUR, POUR TENTER  
D'APPORTER DES CHANGEMENTS RADICAUX

- a) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL
- b) CONVOCATION, SOUS LES AUSPICES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES,  
D'UNE CONFERENCE INTERNATIONALE  
CHARGEE DE DEFINIR LE TERRORISME ET  
DE LE DIFFERENCIER DE LA LUTTE QUE  
LES PEUPLES MENENT POUR LEUR  
LIBERATION NATIONALE

RAPPORT DU COMITE SPECIAL DE LA CHARTE DES  
NATIONS UNIES ET DU RAFFERMISSEMENT DU  
ROLE DE L'ORGANISATION  
PROTECTION ET SECURITE DES PETITS ETATS

Lettre datée du 26 octobre 1989, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le  
texte du communiqué adopté par la Réunion des chefs de gouvernement des pays du  
Commonwealth le 24 octobre 1989 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la  
présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre  
des points 31, 32, 34, 37, 38, 39, 41, 47, 48, 50, 63, 64, 67, 70, 71, 77, 82,  
82 f), 83, 84, 85, 86, 88, 90, 94, 95, 98, 103, 104, 108, 109, 110 c), 111, 118,  
133 b), 139, 146 et 150 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) RAZALI Ismail

ANNEXE

Communiqué adopté le 24 octobre 1989 par les chefs de gouvernement  
des pays du Commonwealth réunis à Kuala Lumpur

I. COMMUNIQUE

1. Les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth se sont réunis à Kuala Lumpur du 18 au 24 octobre 1989. Trente-cinq des 46 pays participant à la réunion étaient représentés par le chef de l'Etat ou le Premier Ministre. La présidence était assurée par le Premier Ministre de Malaisie, Datuk Seri Dr Mahathir Mohamad.
2. Les chefs de gouvernement ont envoyé un message de félicitations à S. M. la Reine, en sa qualité de chef du Commonwealth. Ils se sont particulièrement félicités de l'occasion qui leur était donnée de se réunir à Kuala Lumpur, de l'excellente organisation de la réunion, et de l'accueil chaleureux ainsi que de l'hospitalité généreuse du Gouvernement et du peuple de Malaisie.
3. Les chefs de gouvernement ont publié, séparément, la Déclaration de Langkawi sur l'environnement (A/44/673, annexe) et la Déclaration de Kuala Lumpur sur l'Afrique australe : la voie à suivre (A/44/672-S/20914, annexe).
4. Les chefs de gouvernement ont unanimement salué et jugé de bon augure le retour du Pakistan au sein de la famille des nations du Commonwealth, qui enrichirait les débats et aiderait à renforcer l'action collective du Commonwealth.

Le Commonwealth dans les années 90 et au-delà

5. A la réunion de Kuala Lumpur, qui marquait le quarantième anniversaire du Commonwealth, tous les dirigeants présents se sont déclarés fiers du Commonwealth et se sont félicités de sa contribution à la paix, à la justice sociale et au progrès économique, tant parmi ses membres que dans le monde en général. Evoquant la perspective des années 90 et au-delà, il ont considéré que le Commonwealth continuerait à jouer un rôle particulier et de plus en plus important. Ils étaient conscients du fait qu'en remplissant pleinement son rôle à l'égard de ses membres dans un monde en évolution, le Commonwealth pouvait puiser la confiance nécessaire dans sa capacité à susciter au sein de peuples très divers le sentiment d'oeuvrer pour un objectif commun, à faire preuve de souplesse et de pragmatisme et à faire appel à un vaste réseau de liens unissant les peuples de ses Etats membres. Dans une ère de transition et de changement, le monde a besoin de tels attributs et le Commonwealth est tenu de les mobiliser de manière encore plus efficace au service de la quête mondiale à la recherche de nouveaux modes de coopération.
6. C'est ainsi qu'en envisageant sous ses divers aspects l'activité du Commonwealth dans les années à venir, les dirigeants du Commonwealth ont accepté la proposition du Secrétaire général tendant à créer un groupe de haut niveau chargé de recenser les rôles que le Commonwealth pourrait être amené à jouer et de déterminer si ses institutions, y compris son secrétariat, étaient dotés de moyens

suffisants pour s'acquitter de ces tâches. Cette vaste évaluation des rôles et des structures futurs du Commonwealth devrait être achevée à temps pour que le rapport puisse être présenté à la prochaine réunion des chefs de gouvernement en 1991; le nouveau Secrétaire général aura ainsi toute latitude d'y contribuer.

7. Les chefs de gouvernement ont également reconnu que le renforcement des institutions démocratiques dans les Etats membres était un domaine où le Commonwealth pouvait apporter une contribution utile. Les chefs de gouvernement ont reconnu que l'attachement au processus démocratique est l'une des valeurs auxquelles ils accordent le plus d'importance. Ce processus constituait l'éthique consacrée dans la Déclaration des principes du Commonwealth, adoptée à Singapour en 1971, dans laquelle les pays membres s'étaient engagés à promouvoir sur chacun de leurs territoires les institutions représentatives et les garanties des libertés individuelles qui étaient leur héritage commun. Après avoir réaffirmé ces principes et passé en revue la scène politique internationale, les chefs de gouvernement ont accepté la proposition du Secrétaire général selon laquelle l'une des contributions que le Commonwealth pouvait apporter au progrès de la démocratie serait d'aider les Etats membres à renforcer leurs processus électoraux et autres processus constitutionnels en créant un dispositif permettant de mettre sur pied des missions d'observateurs à la demande des gouvernements membres et de répondre à ces demandes par d'autres moyens appropriés. Ils ont prié le groupe de haut niveau chargé d'examiner les rôles futurs du Commonwealth d'étudier les modalités de ce dispositif et les types d'assistance qu'il pourrait fournir.

8. Les chefs de gouvernement ont également demandé que le groupe examine la question de l'appartenance au Commonwealth à la lumière des débats qui se seront déroulés à Kuala Lumpur.

9. Les dirigeants du Commonwealth ont décidé que le groupe d'évaluation de haut niveau comprendrait les chefs de gouvernement des pays suivants : Australie, Bahamas, Canada, Inde, Jamaïque, Malaisie, Nigéria, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour et Zambie. Le Premier Ministre de Malaisie serait président et coordonnateur du Comité des chefs de gouvernement. Le groupe de haut niveau bénéficierait du concours - en particulier pour la question des structures de coopération du Commonwealth - d'un groupe de travail composé de fonctionnaires expérimentés ou d'anciens fonctionnaires, constitué par le Secrétaire général après consultation avec les gouvernements.

#### Tendances et perspectives mondiales

10. Les chefs de gouvernement se sont félicités de l'amélioration du climat politique mondial et de l'occasion qu'elle offrait de renforcer, au moyen de la coopération, la tendance au raffermissement de la sécurité. Ils se sont déclarés encouragés par le fait que la guerre froide et autres affrontements cédaient la place aux négociations de caractère pragmatique, et ils ont exprimé l'espoir que, dans une atmosphère propice à l'entente, un sentiment de confiance croissante entre les nations favorisera l'élaboration de politiques internationales imaginatives axées sur la paix et le développement.

11. Ils ont constaté que la réduction des tensions avait provoqué des changements importants dans le climat politique international, non seulement en ce qui concerne le désarmement et la limitation des armements, mais aussi l'atténuation des conflits régionaux, la décrispation de situations qui paraissaient insolubles et la propagation de la démocratie. Ils ont en particulier insisté sur l'importance du rôle du processus démocratique pour ce qui était de garantir à tous les peuples la liberté de choix.

12. Ils ont fait observer que l'amélioration du climat politique international s'était produite à la suite d'initiatives et de changements intervenus dans de nombreux pays et que par conséquent c'était à la communauté mondiale tout entière - Est et Ouest, Nord et Sud - qu'incombait la responsabilité de consolider et de tirer parti de ces acquis. Ils ont noté que, si des changements fondamentaux s'opéraient, la communauté internationale continuait d'être confrontée à une multitude de graves problèmes qui appelaient des solutions mondiales.

13. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur attachement aux principes et préceptes de la Charte des Nations Unies et au renforcement du système des Nations Unies en tant qu'instrument central de paix, de sécurité et de coopération entre les nations. Ils ont accueilli avec satisfaction le rôle croissant que jouait l'Organisation des Nations Unies dans la solution des conflits dans de nombreuses régions du monde, ce qui contribuait à renforcer la sécurité internationale, et ont rendu particulièrement hommage au rôle joué par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Ils ont demandé que l'on s'attache à raffermir la situation financière de l'Organisation.

#### Désarmement

14. Les chefs de gouvernement ont noté que la conclusion du Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée marquait une étape importante puisque c'était la première fois que la décision avait été prise d'éliminer un système d'armes nucléaires. Ils ont exprimé l'espoir que les superpuissances continueront à déployer le maximum d'efforts pour prévenir la course aux armements dans l'espace et mettre fin à celle qui se déroulait sur terre. Ils se sont félicités des progrès réalisés à Genève en ce qui concerne l'élaboration d'un traité qui devrait réduire considérablement le nombre des armes stratégiques nucléaires de part et d'autre. Ceci, combiné avec les mesures prises pour réduire les forces classiques, devrait permettre de progresser sur la voie menant à la paix et à la sécurité mondiales.

15. La plupart des chefs de gouvernement ont demandé la suspension immédiate des essais nucléaires et leur interdiction complète. Tous ont reconnu le rôle central que jouait l'Organisation des Nations Unies en tant que forum des débats et négociations multilatéraux sur les questions de contrôle des armements et de désarmement.

16. Les chefs de gouvernement ont approuvé la Déclaration finale des Etats participant à la Conférence sur l'interdiction des armes chimiques tenue à Paris en janvier 1989, qui préconisait l'élimination complète des armes chimiques. Ils ont

également accueilli avec satisfaction la contribution positive de la Conférence gouvernements-industrie contre les armes chimiques qui s'est tenue à Canberra en septembre 1989. Ils ont demandé instamment à toutes les parties de ne pas relâcher leurs efforts et de conclure, à une date aussi rapprochée que possible, une convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage, du transfert et de l'emploi de toutes les armes chimiques.

17. Les chefs de gouvernement ont demandé instamment à tous les pays, sans exception, de contribuer aux efforts faits dans le domaine du désarmement.

#### Belize

18. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur appui total aux efforts déployés par le Gouvernement de Belize dans le but de maintenir son intégrité territoriale et de consolider son indépendance et sa souveraineté. Ils se sont félicités de l'accord intervenu en 1988 entre le Belize et le Guatemala au sujet de la création d'une commission mixte permanente chargée de mettre au point un projet de traité général susceptible d'offrir une solution commune et honorable au différend. Ils ont exprimé l'espoir que de rapides progrès s'accompliront sur la voie d'un règlement durable. Se déclarant à nouveau prêts à coopérer à la recherche d'un règlement, ils ont prié le Secrétaire général de convoquer chaque fois qu'il le jugerait nécessaire une réunion du Comité ministériel du Commonwealth sur le Belize. Ils ont remercié le Gouvernement britannique de continuer d'assurer la sécurité du Belize.

#### Amérique centrale

19. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction les progrès considérables réalisés dans le processus de paix en Amérique centrale touchant notamment le désengagement et la démobilisation des forces ainsi que le renforcement de la démocratie dans la région. Ils ont renouvelé leur appel à toutes les parties concernées pour qu'elles adoptent une attitude constructive propre à engendrer la confiance mutuelle nécessaire pour réunir les conditions qui permettront à tous les Etats de la région de jouir d'une sécurité durable et de voir leur souveraineté, leur indépendance et leur droit à l'autodétermination respectés.

20. Les chefs de gouvernement ont appuyé les vues exprimées au récent sommet du Mouvement des pays non alignés tenu à Belgrade, à savoir que les pays d'Amérique centrale devraient résoudre leurs problèmes, libres de toute intervention ou ingérence extérieures.

#### Chypre

21. Rappelant la position qu'ils ont adoptée à Vancouver, les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur soutien à l'indépendance, à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à l'unité et au statut d'Etat non aligné de Chypre et ils ont mentionné à cet égard la proposition faite par le Gouvernement chypriote au sujet de la démilitarisation de la République de Chypre. Ils ont condamné la Déclaration unilatérale d'indépendance des dirigeants chypriotes turcs de

novembre 1983 et toutes les tentatives faites pour la consolider. Ils ont en outre lancé un appel à tous les Etats pour qu'ils ne reconnaissent aucun Etat chypriote en dehors de la République de Chypre.

22. Les chefs de gouvernement ont souligné à quel point il importait d'assurer l'application de toutes les résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur Chypre, et en particulier des résolutions 541 (1983) et 550 (1984) du Conseil de sécurité. A cet égard, ils ont souligné qu'il était urgent que toutes les troupes et tous les occupants étrangers se retirent de l'île, que les réfugiés puissent regagner en sécurité leurs foyers, que les droits de l'homme de tous les Chypriotes soient rétablis et respectés et que la lumière soit faite au sujet du sort réservé aux personnes disparues.

23. Ils se sont également déclarés préoccupés par de récentes déclarations évoquant la possibilité d'installer dans la ville de Varosha et dans d'autres parties de l'île des personnes étrangères, ainsi que par toutes les tentatives visant à modifier la structure démographique de Chypre.

24. Les chefs de gouvernement se sont félicités des rencontres qui ont eu lieu entre le Président de la République de Chypre et le dirigeant de la communauté chypriote turque. Ils se sont déclarés convaincus qu'un dialogue soutenu sur les questions de fond mené dans le cadre des entretiens intercommunautaires, était la seule manière d'aboutir à une solution juste par des moyens pacifiques, fondée sur les principes de la Charte des Nations Unies, sur les résolutions de l'Organisation des Nations Unies et sur des accords conclus à un niveau élevé. Ils ont, toutefois, déploré qu'aucun progrès n'ait été accompli jusqu'à présent dans la rédaction de l'avant-projet d'accord prévu, contrairement à l'attente du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Ils ont demandé que les obstacles qui empêchaient la poursuite des entretiens quant au fond soient rapidement levés et que toutes les parties coopèrent pleinement avec le Secrétaire général.

25. Les chefs de gouvernement ont estimé que le Groupe d'action spécial du Commonwealth sur Chypre devait continuer à suivre les faits nouveaux dans le cadre de son mandat, et, en particulier, continuer d'appuyer les efforts du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

#### Caraïbes

26. Les chefs de gouvernement se sont félicités que les pays des Caraïbes continuent de s'attacher à renforcer la coopération régionale, comme l'attestent la Déclaration et le Programme de travail de Grand Anse pour la promotion de l'intégration, adoptés en juillet 1989 lors de la dixième réunion de la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes.

#### Océan Indien

27. Les chefs de gouvernement ont pris acte des travaux du Comité spécial de l'océan Indien, qui continue à essayer de trouver un terrain d'entente en vue de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la Déclaration de 1971 faisant de l'océan Indien une zone de paix, toujours reportée. La plupart



des chefs de gouvernement ont insisté sur la nécessité d'une conférence qui permette de prendre des mesures concrètes pour réaliser les objectifs de la Déclaration face à la présence militaire que des puissances extérieures maintiennent dans la région. Ils ont réaffirmé qu'il fallait poursuivre rapidement les travaux préparatoires afin que la Conférence puisse s'ouvrir, avec la participation de tous les Etats intéressés et notamment de tous les principaux usagers de l'océan, à Colombo dès que possible, et au plus tard en 1990, comme l'a recommandé le Comité spécial lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

### Méditerranée

28. Les chefs de gouvernement ont marqué leur inquiétude devant les conflits encore non réglés qui se prolongent dans la région de la Méditerranée. Ils ont renouvelé leur appel à la modération, soulignant que le respect des résolutions de l'ONU contribuerait notablement à la détente et à l'amélioration de la sécurité internationale. Ils ont rappelé les rapports étroits qui existent entre sécurité et coopération dans la Méditerranée, en Europe et dans d'autres régions. Ils ont pris acte des initiatives constructives visant à améliorer la situation générale dans la région.

### Moyen-Orient

29. Les chefs de gouvernement se sont déclarés profondément préoccupés par les dangereuses tensions que suscitent les problèmes du Moyen-Orient qui ne sont pas réglés, en particulier la question de Palestine. Ils ont déclaré qu'un règlement juste et durable de celle-ci passe par l'application des résolutions de l'ONU, le retrait d'Israël hors des territoires occupés depuis 1967, la reconnaissance des droits du peuple palestinien, notamment de son droit inaliénable à une patrie, et la reconnaissance du droit de tous les Etats de la région à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres.

30. Les chefs de gouvernement se sont déclarés très inquiets devant la dégradation de la situation dans les territoires occupés et la multiplication des morts et des blessés. Ils ont exhorté les autorités israéliennes à faire preuve de la plus grande modération, à appliquer les résolutions 605 (1987), 607 (1988) et 608 (1988) du Conseil de sécurité et à respecter les dispositions de la Convention de Genève relatives à la protection des personnes civiles en temps de guerre.

31. Faisant le point sur le plan international des nouveaux éléments se rapportant à la situation dans la région, les chefs de gouvernement ont constaté avec satisfaction que l'idée d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, organisée sous les auspices de l'ONU avec la participation, sur un pied d'égalité, de toutes les parties intéressées, y compris les Palestiniens, recueille de plus en plus d'adhésions. Ils ont demandé aux membres permanents du Conseil de sécurité d'intensifier leurs efforts pour que s'amorce le processus conduisant à cette conférence. Ils se sont félicités de la poursuite du dialogue entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Organisation de libération de la Palestine, qu'ils ont jugé être un élément positif dans la recherche d'une paix générale et durable au Moyen-Orient.

32. Les chefs de gouvernement se sont déclarés vivement inquiets devant la situation au Liban, qui menace le pays dans son intégrité même. Ils ont réaffirmé qu'il fallait que soient préservées l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté du Liban et se sont félicités du cessez-le-feu dans ce pays. Ils ont approuvé sans réserve les efforts faits par le Comité des Trois constitué par la Ligue arabe pour aider à résoudre la crise et ont exhorté toutes les parties à coopérer à cette action.

#### Asie du Sud-Est

33. Les chefs de gouvernement ont constaté que des éléments importants étaient intervenus récemment dans la région et que l'on se rallie maintenant de plus en plus à l'idée, qu'eux-mêmes défendent depuis longtemps, que le seul moyen d'assurer une paix juste et durable au Cambodge, de même que la stabilité dans la région, est de parvenir à un règlement politique d'ensemble. Ils ont réaffirmé que le peuple cambodgien a le droit de décider de son avenir sans ingérence étrangère. Ils ont relevé que le retrait des troupes vietnamiennes hors du Cambodge, s'il a été annoncé, n'a pas été contrôlé par l'ONU et ont considéré qu'il ne s'inscrit pas dans le cadre d'un règlement politique d'ensemble.

34. Les chefs de gouvernement se sont félicités des diverses initiatives, entre autres celles des pays de l'ANASE, visant à promouvoir le processus de paix et à encourager le dialogue entre les diverses parties en présence. Ils ont regretté que la Conférence de Paris sur le Cambodge tenue en août 1989 n'ait pas permis de progresser. Ils ont vivement souhaité que l'on continue à essayer d'intensifier le dialogue et à encourager les négociations pour parvenir à un règlement politique d'ensemble et se sont félicités de l'action menée en ce sens par les pays du Commonwealth.

35. Les chefs de gouvernement ont approuvé les efforts tendant à faire de l'Asie du Sud-Est une zone neutre où règnent la paix et la liberté, jugeant que cela contribuerait également à maintenir la stabilité dans la région, et ont invité tous les Etats à s'y associer pleinement.

#### Pacifique-Sud

36. Les chefs de gouvernement ont reconnu que la situation dans la région avait évolué dans un sens positif. Ils se sont félicités de l'influence exercée par le Forum du Pacifique Sud dans les questions régionales.

37. Les chefs de gouvernement ont rappelé en particulier la résolution par laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa quarante-troisième session, a noté que les autorités françaises avaient pris des mesures positives pour créer un cadre propice à l'évolution pacifique de la Nouvelle-Calédonie vers l'autodétermination. Ils ont constaté avec satisfaction les premières mesures prises lors des élections provinciales afin de conférer à la population de l'île davantage d'autonomie, et se sont associés à l'ONU pour engager toutes les parties en présence à poursuivre le dialogue et à employer des moyens pacifiques pour atteindre leurs objectifs. Ils ont réaffirmé que l'ONU continue d'avoir un rôle à jouer dans la décolonisation du territoire, jusqu'à l'aboutissement de ce processus.

38. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction la Déclaration sur les pêches, adoptée en juillet 1989 à Tarawa par les gouvernements du Pacifique Sud, qui ont demandé le soutien et la coopération de la communauté internationale afin que soit conclue d'urgence une convention internationale interdisant la pêche au filet maillant dérivant dans la région, ce qui serait une première mesure dans le sens d'une interdiction généralisée de ce mode de pêche. Rappelant que les petits Etats insulaires du Pacifique Sud ont tout particulièrement besoin des ressources marines pour assurer leur développement économique, les chefs de gouvernement ont exhorté les parties intéressées et leurs gouvernements à entendre la voix de la région et à renoncer immédiatement à une pratique désastreuse pour le milieu écologique.

39. Les chefs de gouvernement ont loué les Etats du Pacifique Sud de s'employer à intensifier la coopération pour protéger et préserver les ressources marines en élaborant des accords concrets avec les puissances extérieures à la région.

40. Les chefs de gouvernement ont de nouveau constaté l'importance pour le désarmement du Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud. Ils ont pris acte avec satisfaction de la ratification de cet instrument par les îles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ils ont rappelé que les Etats dotés d'armes nucléaires ont été invités à marquer leur soutien au Traité en adhérant à ses protocoles et ont constaté que l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la Chine ont fait ainsi. Ils ont manifesté l'espoir que les adhésions aux protocoles ne seront entachées ni de réserves ni de clauses d'interprétation. Les chefs de gouvernement ont pris acte des assurances données par les Etats-Unis et le Royaume-Uni, qui ont déclaré qu'aucune de leurs activités ou pratiques dans la zone du Traité ne sont incompatibles avec ce dernier ou avec ses protocoles.

#### Le Golfe

41. Les chefs de gouvernement ont jugé encourageant que l'Iran et l'Iraq aient accepté la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité et que le cessez-le-feu ait été établi le 20 août 1988 à la suite des efforts intensifs faits par le Secrétaire général de l'ONU pour que les parties ouvrent des négociations. Ils ont réaffirmé qu'ils appuyaient la mission de bons offices du Secrétaire général et ont instamment invité les deux parties à coopérer avec ce dernier et à intensifier leurs efforts pour parvenir à un règlement durable du conflit.

#### Afghanistan

42. Les chefs de gouvernement ont fait le point de la situation en Afghanistan. Ils se sont félicités que les troupes soviétiques se soient retirées, conformément aux Accords de Genève, et ont souhaité un règlement politique d'ensemble du problème afghan.

43. Les chefs de gouvernement ont approuvé l'action que le Secrétaire général de l'ONU a entreprise, comme le lui a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 43/20 du 3 novembre 1988, pour favoriser un règlement politique en Afghanistan. Ils ont souhaité qu'un dialogue interne s'engage sans tarder dans ce pays en vue de la constitution d'un gouvernement largement représentatif, bénéficiant du soutien

le plus étendu et dans lequel seraient représentés tous les secteurs de la population. Un tel gouvernement favoriserait le rétablissement de la paix et le retour à la normale, la rentrée volontaire des réfugiés et le libre exercice par la population afghane de son droit de décider de son avenir. Les chefs de gouvernement ont instamment demandé que la souveraineté de l'Afghanistan de même que son intégrité territoriale, son indépendance et sa qualité de pays non aligné soient respectées.

44. Les chefs de gouvernement ont lancé un appel à la communauté internationale afin qu'elle continue d'apporter une assistance humanitaire aux réfugiés afghans et mette à la disposition du Coordonnateur spécial des Nations Unies les moyens nécessaires pour rapatrier et réinstaller ces réfugiés et reconstruire le pays.

#### Hong-kong

45. Les chefs de gouvernement ont souligné qu'il importe que Hong-kong, dont les habitants sont depuis longtemps associés aux activités du Commonwealth, reste une place commerciale et financière internationale prospère. Ils ont pris acte des préoccupations de la population du territoire et sont convenus de tout faire, chaque fois qu'ils en avaient les moyens, pour aider au maintien de cette prospérité. Les chefs de gouvernement se sont félicités à cet égard que la Chine et le Royaume-Uni aient réaffirmé leur volonté de respecter intégralement la Déclaration commune sino-britannique concernant l'avenir de Hong-kong qu'il est capital d'appliquer de façon satisfaisante, si l'on veut que la confiance internationale se maintienne.

#### Les "boat people" vietnamiens

46. Les chefs de gouvernement ont observé que l'afflux continu de réfugiés venant du Viet Nam par la mer a imposé aux pays et secteurs de premier asile une charge que ceux-ci ne peuvent assumer. Ils ont réaffirmé qu'il fallait prendre sans tarder des mesures concrètes pour résoudre le problème en assurant le rapatriement et la réinstallation de ces réfugiés. Ils se sont félicités des progrès vers une solution d'ensemble de cette question des "boat people" obtenus lors de la Conférence internationale sur les réfugiés indochinois organisée en juin 1989 à Genève, qui a adopté un Plan d'action global, ainsi que lors des réunions tenues par la suite. Les pays et secteurs de premier asile se trouvent devant des difficultés particulières. Les chefs de gouvernement considèrent qu'il faudrait instituer en priorité un programme de renvoi au Viet Nam de toutes les personnes dont il est établi qu'elles ne sont pas d'authentiques réfugiés. Estimant que le Programme des départs légaux doit rester la seule filière pour quitter le Viet Nam, ils ont vivement engagé ce pays à élargir le Programme et à le mettre en oeuvre dans son intégralité.

47. Les chefs de gouvernement ont demandé à tous les pays qui se sont engagés à réinstaller les réfugiés de la mer vietnamiens qui remplissent les conditions requises pour être considérés comme d'authentiques réfugiés de le faire, en accroissant le nombre de personnes qu'ils admettent afin de répondre à l'augmentation des arrivées.

### Antarctique

48. Les chefs de gouvernement ont constaté que l'Antarctique retient de plus en plus l'attention de la communauté internationale. Observant que ce continent exerce une influence déterminante sur le milieu écologique, ils ont pris acte des mesures de conservation actuellement appliquées. Ils se sont déclarés convaincus qu'il fallait tout faire pour protéger et conserver ce territoire qui a un caractère unique et ont invité tous les Etats à oeuvrer en ce sens.

### Petits Etats

49. Les chefs de gouvernement ont de nouveau déclaré que les petits Etats, du fait des problèmes particuliers qui se posent à eux, doivent pouvoir bénéficier de mesures de soutien spéciales pour préserver leur intégrité territoriale. Ils ont constaté avec satisfaction que les Maldives ont réussi en novembre 1988, avec l'aide de l'un de leurs voisins du Commonwealth, à déjouer une tentative de coup d'Etat fomentée de l'extérieur, et ils se sont déclarés inquiets de la vulnérabilité persistante des petits Etats. Les chefs de gouvernement ont demandé qu'à tous les niveaux, bilatéral, régional et multilatéral, on se préoccupe d'urgence d'établir des dispositifs de sécurité, qui constitueraient un contexte dans lequel l'intégrité territoriale de ces Etats et leur viabilité en général se trouveraient renforcées, et ils ont approuvé les Maldives d'être actuellement à l'ONU l'initiateur d'une action visant à améliorer à cette fin la coopération internationale au sein de l'Organisation et à l'extérieur.

50. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé que les petits Etats devraient continuer d'avoir la priorité dans les programmes économiques et les programmes de développement du Secrétariat du Commonwealth.

### Droits de l'homme

51. Les chefs de gouvernement ont affirmé que les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont tous indivisibles et liés les uns aux autres et que le fait de promouvoir et protéger une catégorie de droits ne doit pas dispenser les Etats de faire de même pour les autres droits.

52. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur volonté de respecter tous les droits de l'homme. Ils ont souligné l'importance de l'action que mène au Secrétariat le Groupe des droits de l'homme pour favoriser la prise de conscience et le respect de ces droits dans le Commonwealth, conformément aux principes consacrés dans les Déclarations du Commonwealth et les principaux instruments internationaux pertinents, en particulier dans les deux Pactes internationaux. Ils ont engagé les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à ratifier ces instruments ou à y adhérer. Ils ont prié le Secrétariat de continuer à faciliter les échanges d'éléments d'information sur les réformes juridiques, les institutions nationales et les procédures internes dont l'objet est d'encourager le respect des droits de l'homme dans les pays du Commonwealth.

53. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé qu'ils respectent les règles du droit international humanitaire et les principes humanitaires consacrés.

### Terrorisme

54. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé qu'ils condamnent le terrorisme sous toutes ses formes, qu'il soit le fait d'individus, de groupes ou d'Etats, et qu'ils sont déterminés à le combattre par tous les moyens en s'appuyant sur la coopération bilatérale et multilatérale. Ils ont noté en particulier le grave danger que les détournements d'avion et les sabotages font peser sur l'aviation civile et ont constaté la nécessité de renforcer partout dans le monde les mesures de sécurité aéronautique et la protection des passagers, se félicitant à cet égard de ce que fait l'Organisation de l'aviation civile internationale et des travaux qu'elle a entrepris pour donner suite à une initiative visant à faciliter la détection de certains explosifs. Les chefs de gouvernement ont instamment demandé à tous les pays d'adhérer plus étroitement aux instruments juridiques pertinents et de remplir leurs obligations telles qu'elles sont définies par le droit international, et en particulier de s'abstenir d'organiser ou de fomenter des actes terroristes dans d'autres Etats ou d'aider ou de s'associer à leur exécution, ou de consentir à ce qu'aient lieu sur leur territoire des activités préparant de tels actes. Ils ont insisté en particulier sur la nécessité de faire en sorte que les terroristes soient traduits devant la justice et ne puissent trouver un asile où ils soient à l'abri des poursuites.

55. Les chefs de gouvernement ont demandé que tous les otages, où qu'ils soient détenus et quels que soient ceux qui les retiennent, soient immédiatement remis en liberté dans de bonnes conditions, et ils ont engagé tous les Etats à user de leur influence politique, conformément aux principes du droit international et aux obligations humanitaires, pour obtenir la remise en liberté dans de bonnes conditions des otages et personnes enlevées.

### Lutte contre l'usage et le trafic de la drogue

56. Les chefs de gouvernement ont rappelé qu'ils sont depuis longtemps inquiets des proportions que prennent l'usage et le trafic de la drogue, phénomène qui s'est développé au point qu'il risque aujourd'hui d'empêcher la conduite des affaires de certains pays. Les chefs de gouvernement ont constaté que l'escalade du problème de la drogue est assez alarmante pour constituer à la fois un sérieux obstacle au développement économique et social national et une menace pour la communauté internationale, et en particulier pour les petits Etats, très vulnérables à cet égard. Les chefs de gouvernement ont estimé qu'il fallait renforcer d'urgence les moyens d'action des organismes internationaux compétents afin que ceux-ci soient mieux équipés pour s'attaquer aux problèmes. Ils se sont en particulier félicités des initiatives en ce sens actuellement prises à l'ONU par le Gouvernement jamaïcain et le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago, et ont estimé que le Commonwealth devrait être le premier à encourager des actions nationales et internationales plus efficaces sur plusieurs fronts d'importance primordiale. Ils se sont déclarés pour l'adoption de dispositions législatives combattant le trafic de drogue et le blanchiment de l'argent, notamment des dispositions permettant de confisquer les biens acquis illégalement par les personnes condamnées pour trafic de drogue. Ils ont décidé de soutenir la réalisation par des groupes d'experts des Nations Unies d'études sur tous les moyens par lesquels les organismes des Nations Unies pourraient contribuer à lutter contre la drogue. Les chefs de

gouvernement ont marqué toute l'importance qu'ils attachent aux mesures destinées à favoriser les cultures de substitution et, étant donné les rapports entre offre et consommation, aux programmes d'éducation s'adressant aux jeunes et conçus pour réduire la demande.

57. Les chefs de gouvernement ont constaté avec satisfaction que les pays du Commonwealth ont pris des mesures pour concrétiser le plan d'assistance mutuelle de la Confédération en matière criminelle et ont hâte de voir arrêter sans tarder des dispositions concrètes à l'échelle de tout le Commonwealth. Ils ont rappelé qu'il est indispensable de convenir de dispositions efficaces pour extraditer les délinquants en fuite si l'on veut combattre le crime international, et ils ont prié leurs ministres de la justice de faire en sorte que les conditions d'extradition d'un pays du Commonwealth à l'autre ne soient pas plus strictes que celles qui sont imposées entre un pays du Commonwealth et un pays extérieur.

58. Les chefs de gouvernement ont manifesté leur satisfaction devant la conclusion de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes et ont engagé tous les membres de la communauté internationale à s'attacher en priorité à ratifier et appliquer cet instrument sans tarder. La conférence de Londres sur la réduction de la demande de cocaïne, que l'on projette d'organiser en avril 1990, a été évoquée et l'on a émis l'espoir que les gouvernements du Commonwealth y seront représentés.

59. Les chefs de gouvernement ont marqué avec force leur soutien au Gouvernement colombien dans son offensive contre la drogue et se sont déclarés prêts à apporter toute l'assistance qu'ils peuvent à cet égard.

#### Situation économique mondiale

60. Les chefs de gouvernement ont examiné l'évolution de l'économie mondiale. La croissance a été inégalement répartie. Depuis la réunion de Vancouver, les pays développés ont connu une croissance soutenue, mais ont continué à être confrontés à des problèmes d'ajustement. Le monde en développement a continué de se heurter à des problèmes persistants : endettement, termes de l'échange défavorables, profonde pauvreté et aggravation de la situation sociale. Les pays à faible revenu et les pays les moins avancés sont apparus particulièrement vulnérables.

61. Les chefs de gouvernement ont noté que l'inflation menaçait actuellement la croissance des pays industrialisés. Tout en s'accordant sur la nécessité de maîtriser l'inflation, ils ont reconnu les problèmes que posait la persistance de taux d'intérêt élevés aux pays en développement. Ils ont estimé qu'il fallait déployer des efforts résolus pour éviter le retour de la récession. Ils ont souligné l'importance d'instaurer une coordination plus étroite des politiques entre les principaux pays, en combinant de manière appropriée politiques fiscale et monétaire, sans perdre de vue les incidences des politiques des pays développés sur les pays en développement.

62. Les chefs de gouvernement ont noté que les résultats économiques de certains pays en développement demeuraient bons grâce à une saine gestion. Ils ont souligné la nécessité de procéder à des ajustements pour relancer la croissance dans les pays en développement, ainsi que de développer l'esprit de compétitivité et de

recourir davantage aux mécanismes de marché afin de faciliter les ajustements et la croissance. Bien qu'ils aient fréquemment adopté des politiques d'ajustement, de nombreux pays en développement continuaient néanmoins de se heurter à de sérieux problèmes, aggravés par des facteurs externes défavorables, comme les taux élevés d'intérêt sur le marché international des capitaux, l'insuffisance des transferts de ressources, le faible cours des produits de base et l'aggravation du protectionnisme. Ils se sont déclarés résolus à s'efforcer de mettre en place un environnement économique mondial plus favorable.

63. Les chefs de gouvernement ont souligné que l'atténuation des tensions Est-Ouest offrait une occasion précieuse de relancer les efforts pour tenter de résoudre d'autres importants problèmes mondiaux, en particulier celui de la pauvreté. Ils ont émis l'espoir que l'aide aux réformes économiques dans les pays de l'Europe de l'Est n'entraînerait pas de réduction des flux financiers à destination des pays en développement. Ils ont demandé que la communauté mondiale fasse preuve d'une solidarité accrue face aux grands problèmes économiques et écologiques qui se posaient et qu'un effort particulier soit fait pour améliorer la coopération au service du développement.

64. Les chefs de gouvernement ont noté les changements rapides qui intervenaient dans l'économie mondiale. Il convenait de les garder constamment à l'étude, surtout en ce qui concernait leurs effets sur les pays économiquement faibles. Ils ont noté avec satisfaction que les ministres des finances du Commonwealth, réunis à Kingston, avaient demandé qu'un groupe d'experts du Commonwealth examine les incidences qu'avaient les changements récemment intervenus et les tendances nouvelles de l'économie mondiale sur les relations mutuelles entre pays développés et pays en développement. Ils ont demandé que les grands organismes internationaux, y compris les organismes financiers de caractère public ou privé, soient associés à cet examen. Ils ont également demandé que le Groupe d'experts établisse son rapport aussitôt que possible, au besoin en se limitant en premier lieu à un rapport intérimaire qui résumerait les principaux sujets de préoccupation de la communauté mondiale.

65. Reconnaissant que les consultations économiques qui se déroulent actuellement entre les pays industrialisés reflètent dans une large mesure les points de vue de ceux-ci, les chefs de gouvernement ont estimé que des consultations avec les pays en développement devaient compléter ces échanges. Ils ont pris note de la proposition tendant à tenir une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la coopération économique internationale et la relance de la croissance économique et du développement, ainsi que de l'initiative quadripartite de Paris en faveur de consultations Nord-Sud au sommet.

66. Les chefs de gouvernement ont estimé que le Commonwealth pourrait avoir un rôle particulier à jouer et, par ailleurs, que le climat politique et économique mondial était beaucoup plus favorable au dialogue que ce n'avait été le cas depuis longtemps. Un large accord s'était dégagé quant aux principes de nature à assurer un développement sain. Mais les pays en développement ne disposaient que de ressources très insuffisantes pour appliquer ces principes. Les chefs de gouvernement ont estimé qu'il pourrait être bon que le Commonwealth, au sein duquel le dialogue n'avait pas été interrompu, prenne l'initiative dans ce domaine. L'ordre du jour proposé par le Groupe d'experts devrait constituer à cet égard une excellente base de départ.



67. Les chefs de gouvernement ont invité les ministres des finances du Commonwealth à examiner dès que possible l'ordre du jour établi par le Groupe d'experts. Les ministres devraient ensuite présenter des recommandations concernant l'opportunité, à ce moment-là, de la proposition du Premier Ministre de la Jamaïque tendant à ce que le Commonwealth prenne l'initiative d'organiser une réunion d'un groupe représentatif de chefs de gouvernement de pays du Commonwealth et d'autres pays.

#### Politique commerciale

68. Rappelant la Déclaration de Vancouver sur le commerce mondial, les chefs de gouvernement ont insisté sur la nécessité de mettre en place un système commercial multilatéral ouvert et non fondé sur la discrimination, afin de soutenir une croissance mondiale qui ne soit pas inflationniste. Notant que les pays n'avaient pas bénéficié également de l'expansion des échanges mondiaux, ils ont déploré la persistance du protectionnisme, qui faisait particulièrement obstacle à certaines exportations des pays en développement. Les coûts étaient élevés dans les secteurs où le protectionnisme s'était affirmé avec force et de manière constante, comme l'agriculture et les textiles. Les chefs de gouvernement ont profondément regretté que certains grands pays développés recourent de plus en plus à des mesures unilatérales et à des pressions bilatérales pour régler des différends commerciaux internationaux.

69. Les chefs de gouvernement ont noté qu'ils se réunissaient pour la dernière fois avant la conclusion des Négociations d'Uruguay. Ils se sont déclarés inquiets de la lenteur des progrès enregistrés et ont souligné la nécessité d'instaurer un équilibre entre les pays industrialisés et les pays en développement. Ils ont invité tous les participants à ces négociations à oeuvrer pour en atteindre les objectifs, donner effet aux engagements pris à Punta del Este et les affermir lors du processus d'examen à mi-parcours. L'échec des Négociations aurait de graves conséquences pour l'économie mondiale, et, surtout, pour les pays en développement. Les chefs de gouvernement ont souligné qu'il importait essentiellement de faire des progrès rapides sur le fond, afin de parvenir d'ici à la fin de 1990 à une conclusion des Négociations qui soit équilibrée et cohérente; qui renforce le rôle du GATT et préserve le système commercial multilatéral; et qui pousse plus avant la libéralisation et l'extension des échanges mondiaux, ceci au bénéfice de tous les pays, surtout les pays en développement. Ils ont demandé au Secrétaire général du Commonwealth de continuer à fournir aux Etats Membres un appui technique suffisant durant la phase ultime des Négociations d'Uruguay, y compris une évaluation de leurs résultats.

#### Produits de base

70. Les chefs de gouvernement se sont déclarés inquiets de l'effet négatif, pour les pays en développement, de l'insuffisance et de l'instabilité des cours des produits de base. Selon le rapport du Secrétariat intitulé "Politique des pays en développement en matière de produits de base : orientations futures", ces cours demeureraient faibles à long terme. Les fibres synthétiques et autres produits de substitution, par exemple, empiétaient sur le marché des fibres naturelles.

71. Les chefs de gouvernement ont reconnu que les accords internationaux sur les produits de base n'avaient récemment que très faiblement contribué à limiter les fluctuations des cours et des recettes, à l'exception notable du caoutchouc. Ils estimaient que des mesures s'imposaient sur plusieurs fronts; il fallait notamment assurer aux produits de base (bruts ou traités) un accès plus large au marché et développer de nouveaux produits. Ils ont noté que le Fonds commun pour les produits de base pourrait faciliter la conclusion de nouveaux accords de produits et renforcer l'efficacité des accords existants et que le deuxième compte du Fonds favoriserait la diversification économique. Ils ont convenu que l'attention devait de nouveau se porter sur le renforcement des arrangements de financement compensatoire.

### Dettes et flux financiers

72. Les chefs de gouvernement ont prêté une attention particulière au problème continu de l'endettement des pays en développement, accueilli avec satisfaction les mesures récentes, en particulier l'accord réalisé à Toronto et le plan Brady, qui visent à réduire la dette et le service de la dette, et reconnu que de nombreux pays en développement éprouvaient de grandes difficultés à se libérer de leur dette. Il convenait de continuer à prêter une assistance particulière aux pays qui n'étaient effectivement pas en mesure de la rembourser. Les chefs de gouvernement ont également souligné qu'il fallait prendre en considération les besoins des pays qui avaient assuré pleinement le service de leur dette dans des situations difficiles.

73. Ils ont accueilli avec satisfaction les mesures prises par un certain nombre de donateurs pour annuler les dettes résultant de l'aide au développement accordée dans le passé.

74. Les chefs de gouvernement ont noté les progrès réalisés dans le cadre de l'initiative de Toronto en faveur des pays les plus pauvres écrasés par la dette. Ils ont demandé que ces efforts soient intensifiés et que d'autres pays situés en dehors de l'Afrique subsaharienne et connaissant le même sort puissent en bénéficier. Ils ont par ailleurs souligné la nécessité constante de prendre des mesures pour réduire la dette commerciale des pays à faible revenu écrasés par la dette.

75. Les chefs de gouvernement ont estimé que la dette due aux organismes multilatéraux, qui ne peut être rééchelonnée, présentait des problèmes particuliers. Ils ont convenu qu'il fallait étudier les moyens de venir en aide aux pays fortement endettés s'ils l'étaient pour une large part envers des organismes multilatéraux.

76. Les chefs de gouvernement se sont félicités de la manière dont était actuellement traité le problème des pays en retard dans le remboursement de leur dette au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale et ont loué les pays du Commonwealth du rôle qu'ils jouaient dans ce processus. Ils ont demandé instamment le maintien de cette approche ainsi qu'un financement adéquat fait en temps opportun par les donateurs.

77. Les chefs de gouvernement ont regretté que les flux financiers à destination des pays en développement se soient sensiblement raréfiés et que, dans le cas de plusieurs pays, la balance nette du transfert de ressources soit désormais négative. Ils ont souligné qu'il importait de s'efforcer d'intensifier tous les mouvements de capitaux à destination des pays en développement. En particulier, ils ont plaidé pour un renouvellement des engagements et des efforts aux fins d'atteindre l'objectif fixé par l'ONU en matière d'aide publique au développement (APD).

#### Institutions financières internationales et mesures d'ajustement orientées vers la croissance

78. Les chefs de gouvernement ont mis en relief le rôle central que jouaient le FMI et la Banque mondiale pour ce qui est de promouvoir la stabilité du système, de soutenir les balances de paiements et de mieux assurer le financement du développement. Ils ont demandé un renforcement de l'appui et des ressources nécessaires pour permettre à ces institutions de continuer à remplir leurs rôles respectifs.

79. Les chefs de gouvernement ont fait observer qu'un large appui s'affirmait au FMI en faveur d'un relèvement important des quotes-parts dans le cadre de la neuvième révision des quotes-parts. Ils ont préconisé une augmentation assez importante pour répondre aux besoins croissants des membres au-delà de 1990. Ils ont également estimé que la recommandation du Directeur général tendant à allouer une nouvelle tranche de droits de tirage spéciaux méritait un examen plus approfondi.

80. Les chefs de gouvernement ont noté que les entretiens relatifs à la neuvième reconstitution de l'IDA approchaient de leur terme. Ils ont noté avec satisfaction que l'Association fournissait aux pays à faible revenu des ressources à des conditions de faveur et soutenu le principe d'un relèvement substantiel du montant de la neuvième reconstitution.

81. Les chefs de gouvernement se sont félicités de l'augmentation de l'appui fourni aux mesures d'ajustement structurel par le FMI et la Banque mondiale, ainsi que par les donateurs bilatéraux. Ils ont insisté sur l'importance de disposer d'un cadre à moyen terme, de mener les consultations voulues avec les gouvernements des pays hôtes bénéficiaires et de disposer d'un financement externe suffisant pour soutenir les programmes d'ajustement.

#### Réduction de la pauvreté

82. Les chefs de gouvernement ont reconnu les conséquences sociales négatives que pourraient comporter les politiques d'ajustement et leurs incidences quant à la viabilité des institutions démocratiques et la stabilité politique. Ils ont également reconnu la nécessité de prêter plus d'attention aux coûts sociaux de l'ajustement et à ses effets sur les groupes vulnérables. Ils se sont félicités de ce que la Banque mondiale ait récemment mis l'accent sur la réduction de la pauvreté dans ses politiques de prêt et, par ailleurs, pris note de l'intérêt porté par le FMI à ce problème. Ils ont appelé les gouvernements et les organismes

internationaux à pallier les conséquences pénibles de l'ajustement au moyen de programmes soigneusement conçus et bien orientés en matière de réduction de la pauvreté.

#### Fonds de placement

83. Les chefs de gouvernement ont noté qu'à leur récente réunion de Kingston, les ministres des finances du Commonwealth avaient favorablement accueilli la proposition tendant à créer un fonds de placement du Commonwealth. Ils ont noté et approuvé le rôle de catalyseur tenu dans cette perspective par le Secrétariat durant l'année écoulée. Ils ont noté en outre qu'on avait proposé qu'à l'avenir, la pleine responsabilité de la gestion du fonds soit confiée au secteur privé, les gestionnaires assumant toutes les obligations financières et juridiques y afférant. Dans ces conditions, ils se sont félicités, à l'instar des ministres des finances, d'une initiative qui faciliterait l'apport de capitaux d'investisseurs institutionnels privés aux pays en développement du Commonwealth et rechercherait des possibilités d'investissement dans les petits pays à faible revenu. Ils ont estimé que les gouvernements des pays du Commonwealth pourraient examiner favorablement les dispositions relatives aux activités du fonds dans leur propre pays. Ils attendaient avec intérêt le prochain lancement du fonds, la première émission de titres étant dénommée "The Hibiscus Issue" par allusion au symbole sous lequel était placé la réunion des chefs de gouvernement.

#### Gestion du progrès technique

84. Les chefs de gouvernement ont pris note du fait que le progrès technique se poursuivait à un rythme rapide et que tous les pays étaient obligés de prêter grande attention à la gestion de la science et de la technique. A ce sujet, ils ont réaffirmé leur appui aux activités que le secrétariat menait en application des recommandations du rapport intitulé "Le progrès technique : comment en tirer meilleur parti", qui avait été présenté lors de la réunion de Nassau.

85. Les chefs de gouvernement ont souscrit à la proposition du Gouvernement malaisien tendant à créer un groupe consultatif du Commonwealth en matière de gestion des techniques, qui s'inspirerait de la méthode adoptée pour le Projet du Commonwealth sur la gestion et la planification stratégiques de la science et de la technique et son intégration au développement national (COMANSAT) et serait appuyé par un petit groupe au sein du secrétariat. Ils ont noté que ce dernier tirerait parti des travaux du réseau de spécialistes et de gestionnaires du Commonwealth dans le domaine de la gestion des techniques, tout en les prolongeant, et qu'il permettrait au secrétariat de fournir des services consultatifs aux gouvernements, l'accent étant mis tout particulièrement sur l'évaluation et la gestion des techniques et de l'environnement, et sur les relations entre ces questions et la politique économique. Ils ont demandé au Secrétaire général de prendre sans tarder des mesures en vue de l'application de la proposition, en consultant s'il y a lieu les responsables de COMANSAT et en tenant compte des ressources disponibles. Ils ont remercié les gouvernements qui avaient offert un appui financier.

### Les femmes et l'ajustement structurel

86. Les chefs de gouvernement ont examiné le rapport intitulé "Mise au point des mesures d'ajustement à appliquer dans les années 90", établi par le Groupe d'experts chargé d'étudier l'incidence des ajustements structurels sur la situation des femmes, qu'ils avaient créé à leur réunion de Vancouver. Ils se sont déclarés très satisfaits de ses travaux. Tout en reconnaissant la nécessité de procéder à des ajustements structurels, ils ont constaté avec préoccupation que les difficultés qui existaient dans plusieurs pays dans le domaine économique et en matière d'ajustement avaient un effet préjudiciable sur la situation déjà défavorisée des femmes.

87. Les chefs de gouvernement ont recommandé d'examiner avec attention les modalités d'ajustement préconisées dans le rapport, qui sont conçues pour préserver et appuyer le rôle essentiel que jouent les femmes dans la société. Ils ont souligné la nécessité d'adopter des politiques facilitant la pleine participation des femmes aux secteurs public et privé. Mettant l'accent sur l'urgente nécessité de corriger les inégalités socio-économiques auxquelles se heurtent les femmes, ils ont souligné qu'il importait de les intégrer totalement au processus de développement, en leur permettant notamment d'avoir équitablement accès à l'éducation, à la formation, au crédit, à la propriété du sol et à l'emploi.

88. Les chefs de gouvernement ont recommandé que le rapport fasse l'objet d'un examen attentif, en particulier les six domaines généraux dans lesquels les gouvernements, les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales étaient invités à intervenir en premier lieu. Ils ont approuvé la recommandation tendant à ce que le rapport soit examiné sans délai et de manière plus approfondie à l'échelon régional et que le Commonwealth favorise l'organisation d'une réunion intergouvernementale à laquelle participeraient les organismes internationaux intéressés et qui serait chargée de mettre l'accent sur des stratégies d'ajustement plus larges tenant compte des besoins des femmes. Les chefs de gouvernement ont recommandé que les ministres de la condition féminine des pays du Commonwealth examinent de manière plus approfondie le rapport lors de la réunion qu'ils tiendront à Ottawa en octobre 1990.

### Survie, protection et développement de l'enfant

89. Les chefs de gouvernement se sont félicités des progrès réalisés dans les domaines de la survie, de la protection et du développement de l'enfant, en particulier avec l'aide du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, et de l'Organisation mondiale de la santé. Ils ont demandé aux pays Membres de défendre le concept d'"ajustement à visage humain" de façon à maintenir les investissements dans les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation. Ils ont observé par ailleurs que l'on pouvait éviter la plupart des principaux problèmes de santé et des décès prématurés en changeant les comportements humains et en menant des activités efficaces et peu coûteuses en faveur de la survie et du développement de l'enfant telle que l'immunisation et la réhydratation par voie buccale qui permettent déjà de sauver des millions de jeunes vies à travers le monde.

90. Les chefs de gouvernement ont demandé que la Convention des Nations Unies pour les droits de l'enfant soit adoptée à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et entre rapidement en vigueur. Ils ont exhorté les pays membres à continuer d'œuvrer en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant de façon à maintenir les acquis des années 80 et à les multiplier au cours des années 90. Ils ont approuvé la proposition tendant à organiser un sommet mondial pour les enfants qui serait un moyen de stimuler l'action nationale et internationale dans ces domaines.

#### Environnement et changements climatiques

91. Les chefs de gouvernement ont publié la Déclaration de Langkawi sur l'environnement qui contient un programme d'action.

92. Ils ont discuté de la question des changements climatiques à partir d'un rapport établi par le Groupe d'experts des pays du Commonwealth. Ils ont demandé au Secrétaire général de constituer un groupe d'experts de l'environnement qui serait chargé de suivre et d'évaluer les changements climatiques, compte tenu des travaux du Groupe intergouvernemental de l'évolution du climat, et de traiter des autres questions qui se poseront en matière d'environnement.

93. Les chefs de gouvernement ont pris acte en l'appréciant de l'offre généreuse du Président du Guyana qui a proposé de réserver une partie de la forêt tropicale amazonienne guyanienne à la réalisation, sous les auspices du Commonwealth, d'un projet pilote visant à étudier les moyens d'exploiter la forêt de façon durable et de protéger les espèces. Ils ont demandé au Secrétaire général d'organiser une mission exploratoire de haut niveau pour donner suite à l'offre des autorités guyanaises.

94. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction l'invitation que le Premier Ministre de l'Australie a adressée aux pays en développement du Commonwealth en leur proposant de participer à un programme d'assistance technique visant à dispenser une formation en ce qui concerne l'évaluation des effets des changements climatiques sur la productivité agricole. Ils ont exprimé l'espoir que l'on répondrait favorablement à la lettre que le Premier Ministre australien adresserait à tous les chefs de gouvernement et ont remercié l'Australie pour sa proposition de financer la participation des stagiaires à ce programme.

95. Les chefs de gouvernement se sont félicités également de l'annonce faite par le Canada qui, pour marquer le quarantième anniversaire du Commonwealth actuel, a proposé d'offrir chaque année pendant cinq ans 40 bourses à titre de contribution supplémentaire au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique. En reconnaissance de l'adoption de la Déclaration de Langkawi, le Canada a estimé que le mieux serait peut-être de réserver ces bourses à des études portant sur l'environnement.

96. Les chefs de gouvernement ont pris note du rôle positif que les organisations non gouvernementales (dont le Conseil du Commonwealth pour l'écologie humaine) et d'autres pouvaient jouer pour sensibiliser durablement et davantage l'opinion aux problèmes environnementaux, en particulier aux changements climatiques. Ils ont

encouragé la mise au point d'arrangements consultatifs entre les organisations non gouvernementales et les gouvernements ainsi que le renforcement de ces arrangements en vue de contribuer à clarifier les questions relatives à l'environnement.

97. Les chefs de gouvernement ont demandé au secrétariat, aux fins de l'application du Programme d'action de la Déclaration de Langkawi, de se doter de moyens plus importants pour assister les gouvernements qui le lui demandent dans le domaine de l'environnement en les aidant à mettre au point des politiques et en leur fournissant l'assistance technique du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique. Ils ont prié le Directeur du Fonds de présenter un rapport à la prochaine réunion des hauts fonctionnaires des pays du Commonwealth sur l'ampleur de l'aide pouvant être apportée par l'intermédiaire du Fonds aux programmes portant sur des problèmes environnementaux.

#### Catastrophes naturelles

98. Les chefs de gouvernement ont fait état de la vive préoccupation que leur causait la très grande vulnérabilité de nombreux pays du Commonwealth face aux catastrophes naturelles. Ils ont reconnu l'utilité des travaux menés par le secrétariat dans le domaine de l'évaluation et de la réduction des risques, en particulier en ce qui concerne les inondations et les ouragans. Ils se sont félicités de la décision des ministres des finances de demander au secrétariat d'entreprendre une étude sur les conséquences économiques des catastrophes.

#### Pays les moins avancés

99. Les chefs de gouvernement se sont montrés très préoccupés par la détérioration de la situation économique des pays les moins avancés. Ils ont également noté avec préoccupation que le nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés était loin d'avoir été intégralement et efficacement appliqué. Ils ont noté que ces pays faisaient face dans leur développement à des contraintes structurelles absolument formidables. Ils ont reconnu que si les pays les moins avancés étaient responsables au premier chef de leur développement global, les pays développés devaient atteindre le plus tôt possible les objectifs fixés quant au volume de l'aide publique au développement à accorder à ces pays. Ils se sont engagés à appuyer pleinement les efforts des pays les moins avancés et ont demandé à la communauté internationale d'assurer le succès de la deuxième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui aura lieu à Paris en septembre 1990.

#### Coopération économique régionale

100. Les chefs de gouvernement ont pris note des progrès réalisés en direction de l'établissement du marché unique européen en 1992 et de la libéralisation des échanges entre le Canada et les Etats-unis, qui vont encourager l'expansion économique des pays concernés et qui, en tant que facteurs de développement des échanges, pourraient avoir des conséquences favorables pour l'ensemble du monde. Ils ont reconnu toutefois que la régionalisation croissante des échanges, par la constitution de blocs commerciaux, pouvait présenter des dangers. Ils ont mis en garde contre un éventuel détournement des échanges et contre l'imposition de

restrictions commerciales accrues des pays tiers, en particulier des pays en développement. Ils se sont félicités de l'assurance donnée par le Gouvernement canadien selon laquelle l'Accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis ne limite pas l'accès des marchés de ces pays aux pays en développement du Commonwealth. Ils se sont également félicités de ce que le Gouvernement du Royaume-Uni ait assuré qu'il s'efforcera de faire en sorte que la Communauté européenne reste ouverte aux exportations des pays du Commonwealth.

101. Les chefs de gouvernement se sont entretenus des efforts faits pour renforcer la coopération économique dans la région de l'Asie et du Pacifique, évoquant en particulier la conférence économique pour l'Asie et le Pacifique qui aura lieu à Canberra en novembre 1989. Ils ont exprimé l'espoir que ces efforts favoriseront l'expansion des échanges et contribueront au renforcement d'un système commercial multilatéral ouvert et non discriminatoire.

102. Les chefs de gouvernement ont reconnu le rôle de l'intégration régionale dans le développement économique et ont pris note des efforts déployés pour développer le commerce et les investissements en faisant de la Communauté des Caraïbes et du Marché commun des Caraïbes une entité économique unique, conformément à la Déclaration de Grand Anse.

103. Les chefs de gouvernement ont également reconnu que l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale pouvait favoriser l'instauration dans de nombreux domaines d'une coopération mutuellement avantageuse qui contribuerait à la paix, à la stabilité et au progrès dans la région.

104. Les chefs de gouvernement ont souhaité le succès de la renégociation de la Convention de Lomé. Ils ont prié la Communauté européenne d'accepter un certain nombre de modifications à la Convention qui permettraient d'améliorer les flux commerciaux et financiers entre le Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et la Communauté européenne. Ils souhaitaient par ailleurs que les intérêts des pays en développement du Commonwealth ne faisant pas partie du Groupe des ACP soient pris en considération.

#### Logement des sans-abri

105. Les chefs de gouvernement ont reconnu que plus d'un milliard de personnes vivaient dans des conditions de logement indignes de l'homme et que la croissance démographique et l'urbanisation allaient probablement aggraver ce problème. Ils ont rappelé avec satisfaction l'impact qu'avait eu l'Année internationale du logement des sans-abri (1987). Ils ont demandé que soient établis des programmes d'action à l'échelon national et international dans le cadre de la Stratégie mondiale du logement jusqu'en l'an 2000 afin que tous puissent être logés décentement d'ici à la fin du siècle, en particulier les pauvres et les déshérités.

#### Election du Secrétaire général

106. Les chefs de gouvernement ont rendu un chaleureux hommage au Secrétaire général, M. Shirdath Ramphal, pour les services exceptionnels qu'il a rendus au Commonwealth durant 15 ans, et pour sa contribution au renforcement du Commonwealth qui restera longtemps dans les mémoires. Ils ont élu M. Eneka Anyaoku, du Nigéria, pour lui succéder.



### Prochaine réunion

107. Les chefs de gouvernement ont accepté avec grand plaisir la proposition du Gouvernement zimbabwéen d'accueillir la prochaine réunion à Harare en 1991.

## II. LA COOPERATION FONCTIONNELLE AU SEIN DU COMMONWEALTH

1. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur attachement à la coopération fonctionnelle, élément crucial des efforts collectifs des pays du Commonwealth. Ils ont estimé que la création d'un fonds de participation du Commonwealth et d'un groupe consultatif de la gestion de la technologie donnerait une nouvelle impulsion à leur action commune. Ils ont également examiné les progrès réalisés dans plusieurs autres domaines.

### Abus et trafic illicite des drogues

2. Les chefs de gouvernement se sont déclarés profondément préoccupés par les graves menaces que constituaient l'abus et le trafic illicite des drogues, comme par les problèmes particuliers posés aux Etats de transit. Ils ont demandé au secrétariat, en collaboration avec les organismes compétents des Nations Unies, de continuer à organiser des stages de formation dans des domaines tels que le respect des réglementations douanières et des lois, les méthodes d'enquête, la collecte d'informations sur les drogues à des fins éducatives, le traitement et la réinsertion des toxicomanes et l'application des conventions internationales pertinentes. Ils ont fait observer que les jeunes et les femmes représentaient un potentiel inexploité qui pouvait être mobilisé à l'appui de la lutte contre l'abus des drogues, comme cela a été souligné lors des deux réunions du Commonwealth consacrées à l'abus des drogues tenues à Kuala Lumpur en juin 1989 et à Londres en mai de la même année, et ont prié les gouvernements membres et le secrétariat d'examiner avec attention les recommandations faites à ces réunions et d'adopter les mesures voulues. Ils ont accordé un rang de priorité élevé à la mise en oeuvre de ces propositions et prié le Secrétaire général de prendre des mesures appropriées, en faisant appel, au besoin, à des ressources supplémentaires qui lui seraient fournies à cet effet.

### Enseignement

3. Les chefs de gouvernement se sont félicités des progrès notables réalisés par le Commonwealth de l'enseignement depuis son établissement, il y a moins d'un an. Ils ont constaté qu'une large gamme d'activités avaient été entreprises en collaboration et ont pu consulter l'embryon de base de données sur les possibilités d'études offertes par le téléenseignement dans tout le Commonwealth. Ils ont réaffirmé leur conviction que la nouvelle institution avait la capacité d'accélérer la mise en valeur des ressources humaines par le biais des techniques du téléenseignement et ont félicité le Conseil des gouverneurs ainsi que tous ceux qui étaient chargés d'assurer le démarrage de la nouvelle institution sous de bons auspices.

4. Les chefs de gouvernement ont également reconnu que cette institution avait besoin de ressources adéquates, aussi ont-ils lancé un appel en faveur d'un accroissement des contributions au budget ordinaire du Commonwealth de l'enseignement, et en particulier du versement de contributions, par les pays qui ne l'avaient pas encore fait, ainsi qu'en faveur d'une plus grande souplesse dans l'utilisation des autres types de ressources. Ils ont appuyé sans réserve l'appel lancé par le Conseil en faveur d'une diffusion plus large du matériel d'enseignement et de formation dans tout le Commonwealth.

5. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé qu'ils attachaient une grande importance à la coopération entre les pays du Commonwealth au niveau de l'enseignement supérieur en tant que contribution à la mise en valeur des ressources humaines et au développement de la capacité scientifique et technique de ces pays. Ils avaient conscience des problèmes ardues qui se posaient actuellement dans l'enseignement supérieur, les pays membres devant à la fois essayer de satisfaire la demande croissante de possibilités d'études au niveau supérieur et maintenir la qualité de l'enseignement alors qu'ils étaient soumis à de dures restrictions financières. Dans ce contexte, ils ont accueilli avec satisfaction le rapport du Comité permanent du Commonwealth pour la mobilité des étudiants et la coopération dans l'enseignement supérieur, dans lequel le Comité proposait que les gouvernements des pays membres du Commonwealth mettent en place un dispositif collectif d'appui pour renforcer les aspects fondamentaux du développement de l'enseignement supérieur - livres, matériels pédagogiques et bibliothèques, perfectionnement des cadres et des employés, notamment - en exploitant les possibilités offertes par les nouvelles techniques de l'information. Les chefs de gouvernement ont prié le Secrétaire général de convoquer une réunion des principaux organismes bailleurs de fonds et de représentants de pays en développement sélectionnés afin d'examiner plus en détail ces possibilités et d'établir un rapport pour la prochaine Conférence des ministres de l'éducation du Commonwealth, en 1990.

6. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur appui au programme de bourses d'études et de perfectionnement du Commonwealth qui célébrait son trentième anniversaire en 1989, et ont engagé les Etats membres qui ne versaient pas de contributions au programme à le faire. Ils ont noté avec satisfaction que le Royaume-Uni se proposait d'augmenter sa contribution déjà importante à ce programme pour tenir compte de la réintégration du Pakistan dans le Commonwealth.

7. Les chefs de gouvernement se sont déclarés profondément préoccupés par les preuves fournies par le Comité permanent que la mobilité des étudiants à l'intérieur du Commonwealth continuait de diminuer globalement, bien qu'une légère augmentation se manifeste dans certains pays. Ils ont invité en particulier les principaux pays d'accueil à examiner, en prévision de la prochaine conférence des ministres de l'éducation du Commonwealth et compte tenu du rapport du Comité permanent, les mesures qu'il serait possible de prendre pour inverser cette tendance. Ils ont également invité le Comité permanent à poursuivre ses importants travaux.

### Fonds du Commonwealth pour la coopération technique

8. Lors de l'examen des activités de coopération fonctionnelle à l'intérieur du Commonwealth, les chefs de gouvernement se sont particulièrement attachés à l'action du Fonds en tant qu'organisme principal du Commonwealth pour la coopération aux fins du développement. Ils ont accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétaire général, où celui-ci indiquait que les sévères restrictions financières auxquelles le Fonds avait été soumis en 1987 avaient été atténuées par le fait qu'un grand nombre de gouvernements des pays du Commonwealth avaient renouvelé leur engagement d'appuyer le Fonds. Les chefs de gouvernement ont noté qu'à la dernière réunion du Conseil des représentants du Fonds, auquel participent tous les gouvernements, l'augmentation de la capacité du Fonds a été vivement applaudie et les gouvernements se sont de nouveau déclarés satisfaits des progrès considérables de la coopération pour le développement au sein du Commonwealth depuis la création du Fonds, 18 ans auparavant, lors de la réunion des chefs de gouvernement à Singapour. Ils ont convenu qu'il importait de renforcer et développer les activités d'assistance technique et de formation du Fonds, et aussi de veiller à ce que celui-ci puisse répondre à toutes les demandes actuelles et relever les défis à mesure qu'ils se présentent.

### Les femmes et le développement

9. Les chefs de gouvernement se sont à nouveau engagés à veiller à ce que les femmes participent pleinement au développement, tant comme agents que comme bénéficiaires. Ils ont accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du Plan d'action relatif à l'intégration des femmes dans le développement établi par les gouvernements et le Secrétariat, et ont noté avec satisfaction que des progrès avaient été réalisés dans certains domaines. Ils ont toutefois reconnu que des efforts plus soutenus, notamment pour faire évoluer la conception dominante au sein de la société du rôle des femmes dans le processus de développement, seraient nécessaires pour atteindre les objectifs que le Commonwealth s'était fixés en la matière, et ils ont demandé à tous les gouvernements membres de répondre plus promptement aux questionnaires du secrétariat sur le sujet. Les chefs de gouvernement ont renouvelé leur engagement de mettre en oeuvre les initiatives proposées par les gouvernements et le secrétariat telles qu'elles sont énoncées dans le Plan d'action, et ont décidé de maintenir la question à l'étude.

### La coopération scientifique au sein du Commonwealth

10. Les chefs de gouvernement ont examiné une proposition du Conseil scientifique du Commonwealth concernant la convocation d'une réunion des ministres chargés des questions scientifiques et techniques, et reconnu que les principaux problèmes de développement des années 90 exigeraient non seulement des efforts considérables au niveau des capacités locales de recherche-développement, mais aussi de nouvelles initiatives dans le cadre de la coopération internationale. Les chefs de gouvernement ont convenu que la coopération scientifique au sein du Commonwealth pouvait apporter une contribution importante à cet égard et qu'une réunion des ministres chargés des questions scientifiques et techniques pouvait stimuler les institutions scientifiques nationales et les associer de manière plus efficace à la

planification économique et aux objectifs d'un développement durable. Ils ont noté avec gratitude que Malte était disposée à accueillir cette réunion en même temps que la prochaine réunion biennale du Conseil scientifique du Commonwealth. A cet égard, les chefs de gouvernement ont favorablement accueilli le Projet de prospection des ressources océanographiques des Caraïbes en tant qu'initiative de grande portée sur les plans scientifiques et économique, et ont invité la réunion ministérielle à identifier d'autres projets du même type.

#### Programme du Commonwealth en faveur des jeunes

11. Les chefs de gouvernement ont constaté que la situation financière du Programme s'était considérablement améliorée depuis leur dernière réunion, un peu plus de la moitié des pays membres ayant augmenté leurs contributions jusqu'au niveau suggéré par le Secrétaire général. Ils ont émis l'espoir qu'à la prochaine conférence pour les annonces de contributions tous les gouvernements annonceraient des contributions égales aux montants proposés, ce qui permettrait au Programme de jouer pleinement son rôle en tant que seul véhicule important de la coopération internationale en faveur des jeunes.

12. Les chefs de gouvernement ont accueilli favorablement le changement d'orientation des activités du Programme rendu possible par l'amélioration de sa situation financière, et ont envisagé avec confiance le programme renforcé qui émergerait de l'examen auquel procédaient le Comité de la gestion du Programme et le Conseil de la jeunesse.

#### Contributions aux budgets du Commonwealth

13. Les chefs de gouvernement ont reconnu que les retards dans le paiement des contributions au budget du secrétariat et à d'autres budgets du Commonwealth nuisaient considérablement à l'exécution des programmes et activités. Ils ont donc convenu de faire d'urgence un effort pour éliminer ces retards.

14. Ils se sont également mis d'accord sur une formule révisée du barème des contributions au budget du secrétariat.

15. Les chefs de gouvernement ont convenu que, compte tenu des problèmes financiers de la plupart des pays, seules les dépenses prioritaires devraient être effectuées et qu'il faudrait rappeler aux ministres du Commonwealth, lors de leurs réunions, qu'ils présentent leurs demandes au secrétariat en tenant compte des ressources disponibles.

16. Les chefs de gouvernement ont prié le Secrétaire général d'envisager d'améliorer la présentation de ces propositions de programmes et de dépenses aux gouvernements et demandé aux hauts fonctionnaires d'inscrire à l'ordre du jour de leur réunion de 1990 une question relative à la révision des procédures concernant le budget et la programmation.

#### Locaux du secrétariat du Commonwealth

17. Les chefs de gouvernement ont examiné le rapport intitulé "Locaux du secrétariat du Commonwealth", établi par un Comité des Hauts Commissaires à Londres, concernant les besoins à long terme du secrétariat en la matière.

18. A l'issue de cet examen, les chefs de gouvernement ont approuvé les recommandations figurant au paragraphe 16 du rapport du Comité des Hauts Commissaires et recommandé que les résultats des négociations entreprises par le secrétariat soient soumis au Comité des Hauts Commissaires pour nouvel examen et aux gouvernements pour information.

19. Les chefs de gouvernement ont émis l'espoir que la rénovation de Malborough House et l'aménagement proposé d'un nouvel immeuble assureraient au secrétariat les services dont il a besoin à long terme pour ses activités.

#### La coopération dans le domaine des droits de l'homme au sein du Commonwealth

20. Les chefs de gouvernement, notant que les Etats membres du Commonwealth partageaient un grand nombre de valeurs et de traditions qui les appelaient à coopérer dans le domaine des droits de l'homme, ont prié le Secrétaire général de convoquer un groupe de travail d'experts gouvernementaux des droits de l'homme. Ce groupe de travail serait chargé d'examiner la coopération au sein du Commonwealth, à ce jour, dans le domaine des droits de l'homme et de recommander les voies à suivre pour renforcer la coopération et l'action commune dans des domaines comme l'enseignement, la formation et l'assistance technique, sur la demande des Etats membres. Ces recommandations seraient faites au Secrétaire général et, le cas échéant, aux chefs de gouvernement des pays du Commonwealth à leur prochaine réunion.

#### Jeux du Commonwealth

21. Les chefs de gouvernement se sont félicités de l'occasion qui leur était offerte de reconnaître la valeur des jeux du Commonwealth et du sport en général en tant que manifestation publique d'amitié au sein du Commonwealth. Ce faisant, ils ont affirmé que les jeux du Commonwealth revêtaient une grande importance en tant que symbole hautement visible de l'unité du Commonwealth; ils se sont réjouis à la perspective des jeux qui doivent se tenir à Auckland en 1990 et exprimé l'espoir qu'ils auraient beaucoup de succès.

22. Ils ont reconnu que l'insuffisance des ressources dont disposaient certains pays membres avait limité les occasions où ils auraient pu proposer d'accueillir les jeux, et déclaré qu'ils souhaitaient vivement que les jeux puissent se tenir dans toutes les régions du Commonwealth. Aussi ont-ils demandé au Secrétaire général d'inviter les organisateurs de jeux, les représentants de la Fédération des jeux du Commonwealth et des personnes qualifiées désignées par les gouvernements à constituer un groupe de travail chargé d'examiner ces problèmes ainsi que d'autres problèmes évoqués dans le mémorandum du Gouvernement canadien. Ils ont émis l'espoir que le groupe de travail pourrait commencer ses travaux suffisamment tôt pour faire rapport à la prochaine réunion des hauts fonctionnaires du Commonwealth, puis aux chefs de gouvernement en 1991.

### Fondation du Commonwealth

23. Les chefs de gouvernement ont noté avec plaisir que, depuis leur dernière réunion, deux nouveaux Etats étaient devenus membres de la Fondation, et ils ont émis l'espoir que les Etats non encore membres le deviendraient aussi tôt que possible. Ils ont rendu hommage à la Fondation pour avoir renforcé les liens avec la grande famille si diverse des organisations non gouvernementales en établissant des bureaux de liaison, et ont reconnu que cela avait accru les occasions d'étendre le réseau du Commonwealth. Ils ont noté les efforts plus soutenus déployés par les cadres pour promouvoir une coopération et des consultations plus larges entre les professions.

24. Les chefs de gouvernement se sont tout spécialement félicités de la proposition concernant la création d'un forum des organisations non gouvernementales de pays du Commonwealth, qui se réunirait régulièrement et où pourraient avoir lieu toutes les consultations qui se poursuivent sous toutes les formes et à tous les niveaux au sein du Commonwealth. Ils ont demandé au Directeur de la Fondation de faire rapport à la prochaine réunion des hauts fonctionnaires du Commonwealth en vue d'examiner la manière dont il pourrait être rendu compte des activités du forum à la prochaine réunion des chefs de gouvernement.

25. Reconnaissant l'importance croissante des divers programmes conçus pour promouvoir une meilleure compréhension au sein du Commonwealth, les chefs de gouvernement ont approuvé une augmentation globale de 10 % des revenus-cible de la Fondation au cours de la période biennale à venir (1990/1991-1991/1992) par rapport à leur niveau actuel.

### La coopération culturelle

26. Les chefs de gouvernement ont confirmé leur appui à l'action entreprise par l'Institut du Commonwealth pour expliquer le Commonwealth au public britannique, et notamment au fait que l'Institut a récemment orienté ses activités sur l'enseignement relatif au Commonwealth, en particulier à l'intention des élèves du secondaire et des jeunes adultes.

### Conseil syndical du Commonwealth

27. Les chefs de gouvernement se sont déclarés satisfaits de la poursuite de la coopération étroite entre le secrétariat et le Conseil syndical du Commonwealth, notamment en ce qui concerne la main-d'oeuvre et l'emploi, ainsi que la formation et l'appui aux syndicats en Afrique du Sud et en Namibie. Ils se sont réjouis à la perspective d'une plus grande coopération entre le secrétariat et le Conseil.

### Rapport du Secrétaire général

28. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction le douzième rapport du Secrétaire général.